

Index AI : PRE01/073/2011
22 February 2011

Le Conseil de sécurité et la Ligue arabe doivent prendre des mesures vigoureuses face aux crimes commis en Libye

Amnesty International engage mardi 22 février le Conseil de sécurité des Nations unies et la Ligue arabe à envoyer sans délai une mission en Libye afin d'enquêter sur les événements qui ont fait des centaines de morts parmi les manifestants.

Cet appel en faveur d'une enquête, qui pourrait déboucher sur des poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI), intervient alors que le Conseil de sécurité et la Ligue arabe se réunissent en session extraordinaire mardi 22 février pour débattre de la flambée de violence en Libye.

En outre, Amnesty International a invité le Conseil de sécurité à instaurer un embargo total sur les armes à destination de la Libye. En effet, selon certaines informations, les forces de sécurité continuent de déployer des armements, des munitions et des équipements militaires et policiers, s'appêtant à faire usage de la force meurtrière contre les manifestants.

« Le colonel Mouammar Kadhafi et son gouvernement semblent prêts à éliminer autant de Libyens qu'il le faut pour rester au pouvoir. La communauté internationale doit agir maintenant pour mettre un terme à cette situation », a affirmé Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International.

L'organisation préconise que les Nations unies et la Ligue arabe envoient immédiatement des représentants en Libye, conjointement ou séparément, afin d'enquêter sur la situation sur le terrain et d'en rendre rapidement compte au Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans leurs recommandations, ils doivent établir si l'ampleur des crimes commis en Libye justifie que le Conseil de sécurité saisisse le procureur de la CPI.

La haut-commissaire aux droits de l'homme Navi Pillay a indiqué lundi 21 février que les agissements des autorités libyennes contre les manifestants pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

Saif al Islam Kadhafi, fils du colonel Mouammar Kadhafi, a déclaré lors d'un discours télévisé le 20 février que l'armée allait « jouer un grand rôle quel que soit le prix à payer » afin d'étouffer les contestations antigouvernementales et que les autorités libyennes « combattr[aient] jusqu'au dernier homme, à la dernière femme, à la dernière balle ».

« Il est scandaleux que le fils de Mouammar Kadhafi annonce ainsi publiquement que les autorités sont disposées à massacrer les Libyens en vue de maintenir son père à la tête du pays.

« La communauté internationale doit immédiatement faire savoir à tous les membres du gouvernement, de l'armée et des services de sécurité libyens qu'ils seront, ainsi que ceux qui appliquent leurs ordres, tenus de rendre des comptes pour des crimes relevant du droit international, tels que ceux actuellement signalés », a estimé Salil Shetty.

Selon des informations reçues par Amnesty International, émanant d'hôpitaux situés dans l'est de la Libye, quelque 200 personnes avaient été tuées par les forces de sécurité au 20 février. Le personnel hospitalier a expliqué qu'il avait bien du mal à faire face au grand nombre de victimes.

Le nombre réel de morts pourrait être beaucoup plus élevé, ces chiffres ne concernant que les principaux hôpitaux. En outre, il est probable que des familles aient enterré leurs morts sans amener leurs dépouilles à l'hôpital.

« Le Conseil de sécurité doit suspendre immédiatement les exportations et les transferts d'armes et d'équipements militaires à destination de la Libye. Les Libyens sont tués par centaines de manière délibérée, a poursuivi Salil Shetty.

« D'autres États ne doivent pas se rendre complices de nouveaux homicides. Il convient de bloquer immédiatement tous les équipements militaires et policiers et la coopération dans ce domaine avec la Libye, tant que le risque plane qu'ils ne servent à commettre de graves atteintes aux droits humains. »

Outre les Nations unies et la Ligue arabe, l'Union africaine a été priée d'intervenir.

« Tous les organismes internationaux auxquels la Libye est partie doivent reconnaître la gravité de cette crise. L'Union africaine doit de toute urgence se pencher sur les violations flagrantes des droits humains commises en Libye dans le cadre d'une session extraordinaire de son Conseil de paix et de sécurité », a conclu Salil Shetty.

Complément d'information

Le Conseil de sécurité a toute autorité pour saisir le procureur de la Cour pénale internationale de situations qui ne relèveraient pas de la compétence de la Cour, par exemple lorsque l'État concerné n'est pas partie au Statut de Rome.